

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 10 ; Convocation du 6 février 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

**Membres présents :** Mesdames CHATELET Karine, CHABANNE Véronique (en retard), DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, SIMONET Chantal et Messieurs, COMBAZ Pierre, CHATELET Jean-Marc, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel

**Membres absents :** Messieurs BESSARD Sébastien et CANDELORO Frédéric

**Membres excusés :** Mesdames BESSARD Virginie (pouvoir à SIMONET Chantal), Monsieur BORGE Roger (pouvoir à Monsieur GAUTHIER Jean-Michel)

**Secrétaire de Séance :** Madame DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 14 janvier 2019.

### DELIBERATIONS – DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve le compte administratif 2018 et le compte de gestion 2018 du comptable public qui font apparaître les données suivantes :
  - o budget principal
    - section de fonctionnement – dépenses : 698 955,12 € - recettes : 831 000,27 €
    - section d'investissement – dépenses : 541 965,22 € - recettes : 502 421,37 €
  - o budget annexe assainissement
    - section de fonctionnement – dépenses : 7 700,26 € - recettes : 23 948,34 €
    - section d'investissement – dépenses : néant - recettes : 19 544,36 €
- Affecte les résultats budgétaires 2018 sur le budget 2019, comme suit :
  - o budget principal : excédent de fonctionnement cumulé de 132 045,15 € affecté ainsi
    - section d'investissement-dépenses, compte 001 *déficit reporté* : 76 219,74 €
    - section d'investissement-recettes, compte 1068 *besoin de financement* : 83 472,74 €
    - section de fonctionnement-recettes, compte 002 *excédent antérieur reporté* : 55 825,41 €
  - o budget annexe assainissement : excédent affecté ainsi
    - section de fonctionnement-recettes, compte 002 *excédent antérieur reporté* : 16 248,08 €
    - section d'investissement-recettes, compte 001 *excédent antérieur reporté* : 19 544,36 €
- Prend connaissance de différents devis sollicités dans le cadre de la préparation budgétaire 2019, notamment pour le projet d'isolation des locaux scolaires et de la cantine, l'achat de panneaux (voies dénommées, numéros d'habitations, panneaux d'entrée de village informant de la coupure nocturne de l'éclairage public, panneaux de voies partagées), jardinières pour l'entrée de la Mairie et de plots pour limiter certaines pelouses
- Définit la liste des subventions octroyées qui seront prévues au budget 2019 : voir *annexe*

- Décide le maintien, pour l'année 2019, des taux d'imposition des quatre taxes directes locales fixés depuis 2018, soit les valeurs indiquées ci-après : la taxe d'habitation : 8,40 %, la taxe foncière : 8,38 %, la taxe foncière non bâtie : 38,28 %
- Décide de solliciter le service « Missions temporaires » du Centre de gestion de la fonction publique territoriale afin de prévoir le recrutement d'un agent contractuel pour palier au départ de la secrétaire de Mairie le 11 mars 2019 et dans l'attente du recrutement d'une personne sur les fonctions de secrétaire de Mairie
- Etudie la possibilité de renouvellement, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, du contrat de l'agent à temps incomplet au service technique

### INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- Grand débat national – mise à disposition en Mairie d'un *cahier de doléances*
- Souhait de créer une « commission fleurissement » élargie aux habitants de la Commune afin de prévoir un nouveau fleurissement au village dès l'été 2019
- Mise en place d'un bateau fleuri sur le lac au village
- Ré-ouverture de la décharge déchets verts strictement réservé aux habitants et exclusivement pour les résidus de tonte et feuilles mortes – une journée de broyage sera proposé aux habitants en septembre
- Bulletin municipal – avancement du dossier
- Arrivée prochaine de familles avec des enfants permettant de maintenir les effectifs au sein des écoles du Regroupement pédagogique intercommunal ROMANS/SAINT ANDRE LE BOUCHOUX/SAINT GEORGES SUR RENON
- Démarches amiables auprès de la société SOCOTEC chargée des missions obligatoires dans le cadre des travaux d'extension et de ré-aménagement de la salle polyvalente
- Réglage des coupures de l'éclairage public nocturne
- Dernières inscriptions au repas du Comité CCAS du 16 février, offert par la Mairie aux plus de 65 ans au titre de l'action sociale
- Conférence organisée par le CLIC et la Mutualité de l'Ain « adapter votre logement à votre quotidien » - jeudi 28 février à 9 h 30 à la salle polyvalente
- Rappel de la tenue du bureau de vote par les élus lors des élections au Parlement européen le 26 mai
- Proposition d'initiation gratuite au golf proposé aux élèves des classes primaires par la direction du Golf de CONDEISSIAT
- Comptes rendus des dernières réunions, des rendez-vous divers et des assemblées générales
- Rapports divers : Rapport et conclusion du Commissaire-enquêteur sur le projet CHIMIREC SA, rapport annuel 2018 des lagunages réalisé par le SATESE
- Réunions / divers
  - Séance du Conseil : lundi 11 mars à 20 h
  - Réunion Maire et adjoints : lundi 4 mars à 19 h 30
  - Réunion de la Commission des bâtiments : mardi 23 février à 14 h (à confirmer)
  - Repas du Conseil : vendredi 1<sup>er</sup> mars en soirée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,  
Jean-Michel GAUTHIER

